

ERF Nîmes – 2002

• Décision 19, p. 77-78 – Conflit en Israël-Palestine

Le Synode national ne peut rester insensible au conflit qui déchire et défigure la terre d'Israël-Palestine. Par son histoire, son identité, sa théologie et dans son existence même, le christianisme se sait attaché au judaïsme.

Aussi, au nom de ce lien indéfectible, le synode national veut dire son affliction :

- quand des attentats provoquent la mort de citoyens israéliens,
- quand l'armée israélienne écrase et humilie les populations palestiniennes,
- quand des synagogues ou des communautés juives en France ou ailleurs sont attaquées,
- quand les liens se distendent ou quand la haine s'installe entre juifs, chrétiens et musulmans.

Il demande pardon à Dieu pour son manque de vigilance et d'attention à la construction d'une paix juste et équitable.

Il rappelle la légitimité indiscutable de l'Etat d'Israël fondée sur le droit international mais rappelle parallèlement les décisions des Nations Unies qui établissent et reconnaissent le territoire et les frontières d'un Etat palestinien.

Il dit son écoute attentive et fraternelle à l'égard des appels qu'adressent sans relâche les Eglises d'Israël-Palestine en faveur d'un retour du gouvernement israélien et de l'autorité palestinienne à une table de négociation pour la paix.

Aussi, le Synode national demande :

- Au conseil national de l'ERF et au conseil de la FPF de s'associer aux initiatives des Eglises en Europe pour apporter des propositions dans la recherche d'une paix durable avec une attention particulière :

- à l'arrêt de la politique de colonisation des territoires palestiniens,
- à l'arrêt de toute forme d'attentats,
- à la recherche d'une solution équitable pour les réfugiés palestiniens,
- au statut de la ville de Jérusalem,

- Au service des Relations internationales de l'ERF :

- d'encourager les Eglises locales à soutenir des projets mis en œuvre par les chrétiens d'Israël-Palestine pour créer les conditions de la réconciliation entre Israéliens et Palestiniens,
- d'encourager les Eglises locales à organiser des visites de solidarité e Israël-Palestine et à inviter en France des membres des Eglises chrétiennes d'Israël-Palestine,

- Aux Eglises locales :

- d'approfondir leur dialogue avec les communautés juives et musulmanes
- de créer des occasions de dialogue et d'information sur la situation en Israël-Palestine,
- de porter dans la prière d'intercession les chrétiens, les juifs et les musulmans d'Israël-Palestine.